



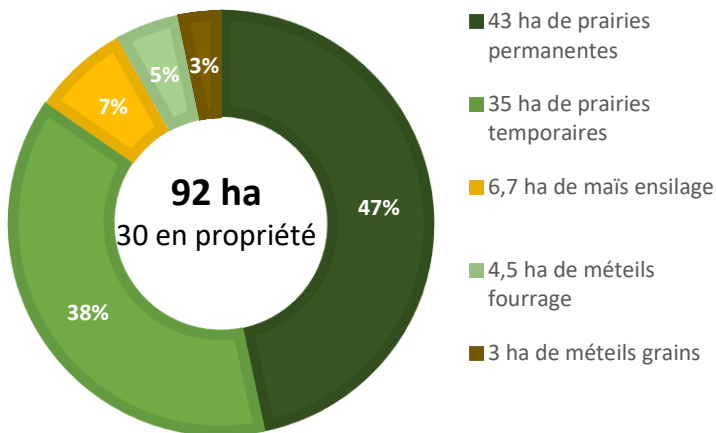
Le groupement des Agriculteurs Bio du Lot

- Dans le cadre du **Plan d'Actions Territoriales** animé par le **Syndicat du bassin Célé Lot médian**, Bio 46 a mis en place un réseau de fermes biologiques témoins sur la **zone prioritaire du bassin Rance-Veyre-Célé**. Nous avons collecté des informations d'ordre techniques, sociales, environnementales et économiques afin de fournir des portraits de ferme bio complets.

Carte d'identité



Système à dominance herbe



Sol majoritairement sableux, séchant l'été.

Pourquoi la conversion en AB ?

« Un jour j'ai dit à mon conseiller : - j'en ai marre de traire pour ça, c'est comment l'avenir ? et on m'a répondu : - dans le Lot, ici, je vois que le Bio. »

- EARL : 1 éleveur, 51 ans
- 52 vaches laitières Prim'Holstein + 1 taureau limousin - 66,4 UGB bovin
- SAU de 92 ha
- 250 000 L de lait vendu à Volcalis (Cantal)
- Conversion à l'AB depuis mai 2016
- Vente de lait bio depuis novembre 2017

0,7 UGB / ha (SFP + céréales intra-consommées)

Historique

- **1988** installation en GAEC avec ses frères en vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons.
- **2002** : installation sur la ferme actuelle avec 30 vaches laitières (150 000L) et 40 vaches allaitantes (Salers et Salers x Charolais).
- **2005** : investissement dans une stabulation et transition vers un seul atelier bovin lait. « Transfert » des vaches allaitantes en quotas laitiers.

L'atout de la ferme : 30 ha d'un seul tenant autour du siège d'exploitation.

Contraintes : Le reste des parcelles est très éloigné. Système de logettes de la stabulation à revoir (confort animaux).

QUELS CHANGEMENTS LORS DE LA CONVERSION ?

- D'avantage de pâturage, des animaux qui paraissent plus calmes.
- Soins antibiotiques fortement réduits. Homéopathie souvent utilisée.
- Arrêt des traitements sur les parcelles. Arrêt de la monoculture de maïs ensilage, mise en place de rotations et de couverts végétaux.
- Diminution des achats de compléments alimentaires.

« Le Bio au début, c'est pas joli à dire, mais c'était juste pour la valorisation. Maintenant je découvre plein de choses intéressantes et ça me plaît ».

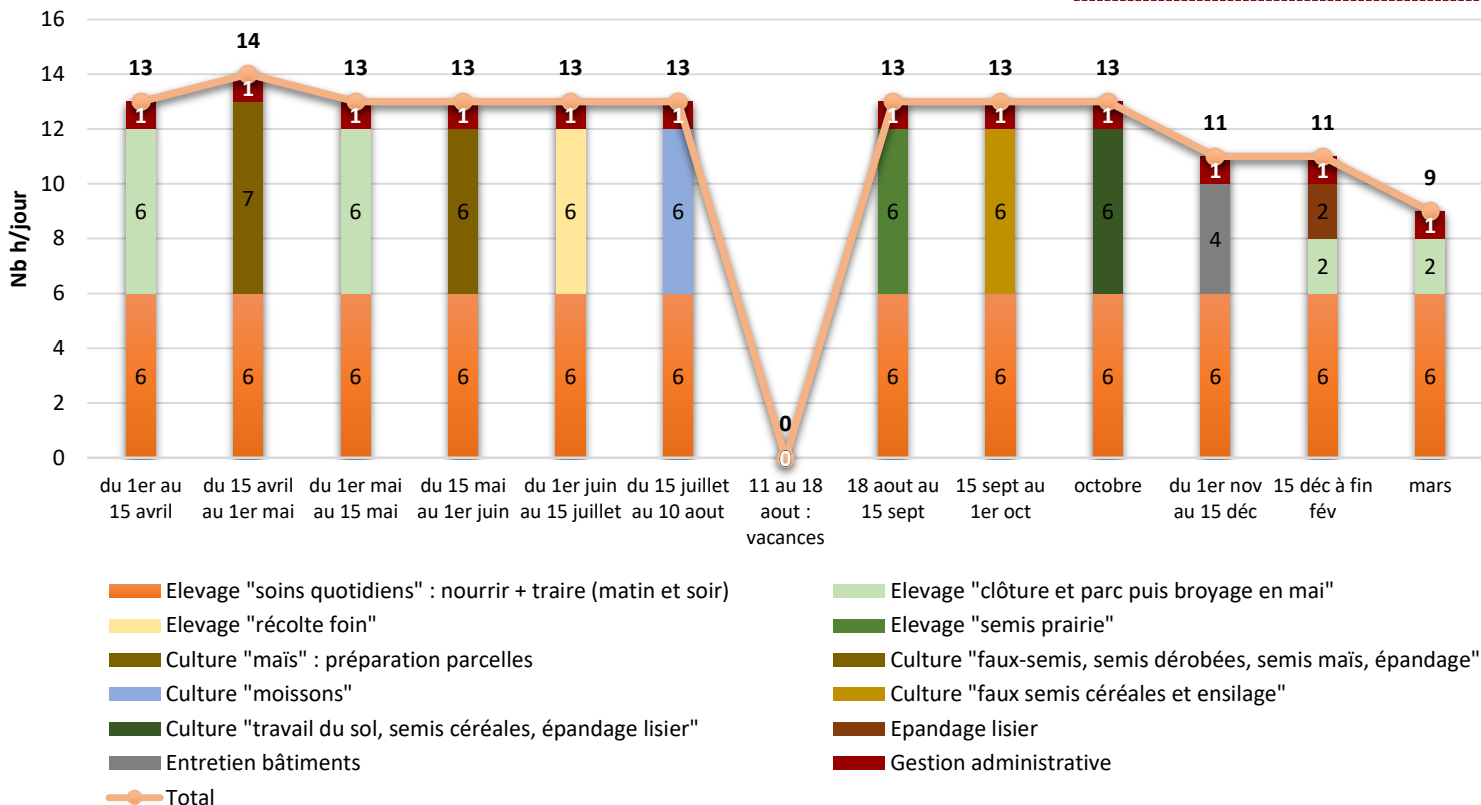
Temps de travail

"Depuis le passage en Bio, mon temps de travail n'a pas diminué mais il n'a pas augmenté non plus."

Un rythme intense :

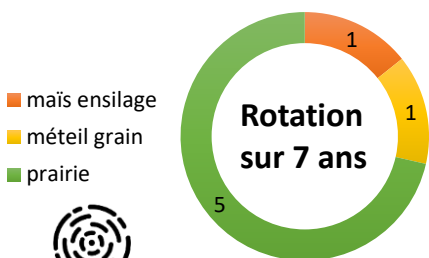
- > 10h/j en période creuse
- > 13h/j en période pleine
- > 0,5j de repos/semaine
- > 1 semaine de vacances/an

Répartition des tâches au cours de l'année (moyenne en heures/jour) :



Productions fourragères

"Le Bio c'est plus simple, moins stressant, on a plus à réfléchir à quel engrais ou produits de traitements mettre sur telle ou telle culture, on fait avec ce qu'on a."



L'ASTUCE DE L'ELEVEUR

- Différentes dérobées fourragères ont été testés avant les semis de prairie : colza fourrager, millet... permettant un appoint de pâturage l'été.

Achats extérieurs :

- Foin de luzerne 25T en 2017 (pas besoin en 2018 avec l'ilot de 32 ha en plus)
- Céréales (Aurouze) : 16 T correcteur d'énergie en 2017 (va diminuer avec l'augmentation des surfaces en méteil)
- Complément VL 18 : 7,5 T (Aurouze)

PRODUCTION DE FOURRAGES ET CEREALES

- FOIN de PRAIRIES PERMANENTES sur 43 ha: 1^e coupe 3,2T/ha ; 2^e coupe (ou pâture) : 1,8T/ha
- FOIN de PRAIRIES TEMPORAIRES sur 35 ha (RGA/TV et TB/RGH/RGA) : 1^e coupe 3,2 T/ha ; 2^e coupe (ou pâture) : 1,8T/ha
- ENSILAGE d'HERBE DE PRAIRIES TEMPORAIRES sur 17 ha : 4T/ha
- MAIS ENSILAGE sur 6,7 ha : 12T/ha en moyenne
- METEIL FOURRAGER sur 4,5 ha (avoine/triticales/pois/vesce) : 6T/ha
- METEIL GRAIN sur 3 ha (orge/avoine/triticales/pois) : 4T/ha



Equipement

- **Matériel en propriété** : 2 tracteurs (100 et 60ch), vibroculteur, herse étrille, girobroyeur, véhicule d'exploitation
- **Matériel en co-propriété** : presse
- **Matériel en CUMA** : charrue, herse rotative avec semoir, cultivateur, covercrop, bineuse, semoir en ligne, épandeur à fumier, tonne à lisier, faneuse, andaineur, faucheuse, enrubanneuse, ensileuse, tracteur (140ch).



SANTÉ DU TROUPEAU



- Utilisation de médecines alternatives :
 - › homéopathie (à base d'huiles essentielles) pour tous les "petits bobos".
 - › phytothérapie (prévention parasitisme gastro-intestinal)
- Gestion du parasitisme externe et interne basée sur la prévention : nettoyage des locaux et des parcelles, analyses coprologiques, phytothérapie.
- Apport de drainant pour les carences en minéraux.
- Utilise des antibiotiques pour soigner les mammites : marge de progrès pour prévention de ces pathologies.
- Suit des formations professionnelles agricoles

Gestion du troupeau

Alimentation :

Troupeau	Modalités de l'alimentation hivernale	Modalités de l'alimentation au pâturage
Vaches	Foin + Maïs ensilage + céréales + VL18	Herbe + foin en bâtiment + céréales pour celles en production
Génisses de 2 à 3 ans prêtes à vêler	Herbe / Foin / Céréales	Herbe / Foin / Céréales

Coût alimentaire (contrôle laitier) = 97€/1000L

- 31€ pour les fourrages
- 57€ pour concentrés
- 9€ minéraux

Reproduction :

- › IA sur meilleures laitières l'hiver
- › IA croisement avec Blanc Bleu Belge sur moins bonnes laitières l'hiver
- › Taureau limousin en monte naturelle au printemps/ été
- › Vêlage à 3 ans

Bâtiment :

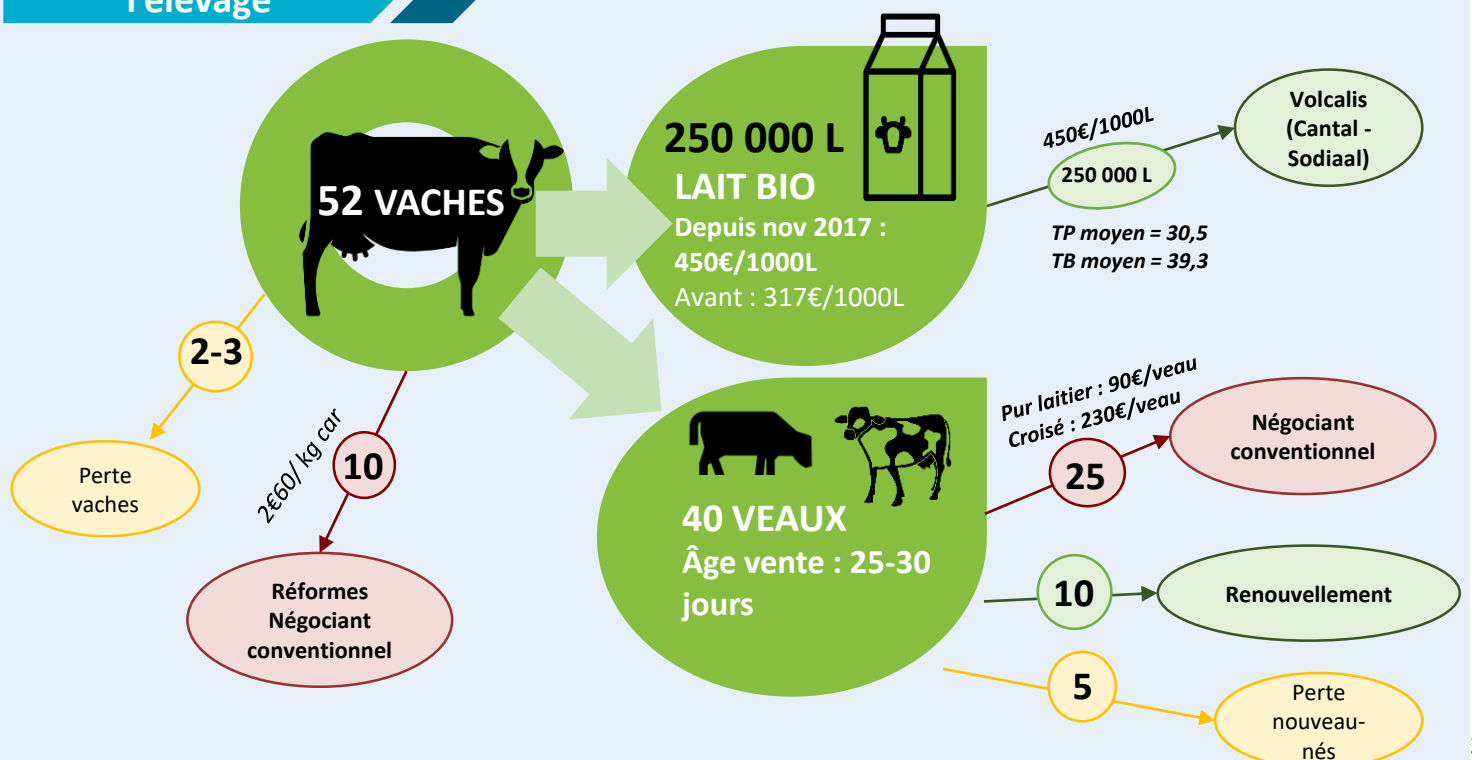
- › stabulation vaches 1000m²
- › Génisses 300 m²

Pâturage :

- Déprimage 15 jours avant la mise au pâturage des vaches.

Vaches	Printemps	Eté	Automne	Hiver
Prairies	À partir de mi-mars	Complémentées au pré si besoin		Rentrées mi-novembre
Dérobées fourragères		Colza fourrager par ex.		
Génisses	Printemps	Eté	Automne	Hiver
Îlot prairies permanentes 18 ha	À partir de mi-mars	Complémentées au pré si besoin		Rentrées mi-novembre

Les produits de l'élevage



Résultats économiques *

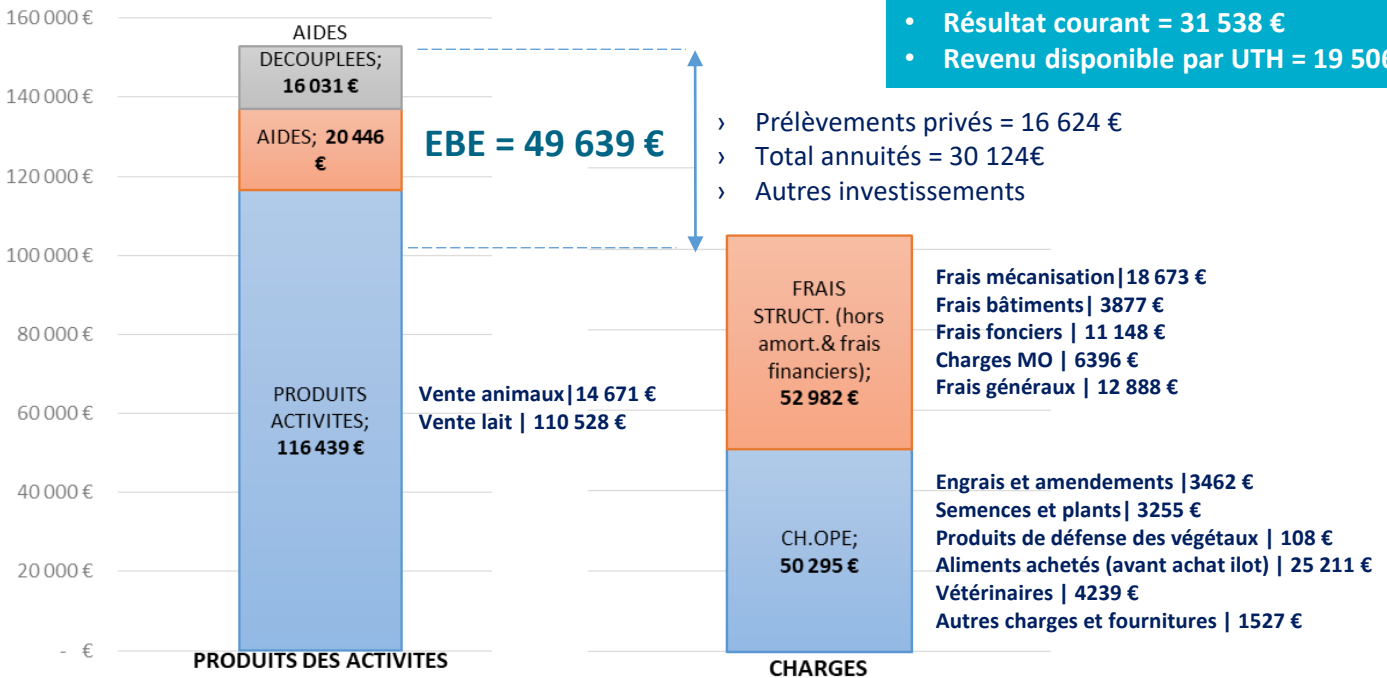
* Les chiffres correspondent à la période mars 2017 à mars 2018.

CHIFFRES CLES

- 1 UTH
- Chiffre d'affaire = 165 538 €
- Marge brute d'activité (produits - ch.opé) = 66 144 €
- EBE = 49 639 €
- Résultat courant = 31 538 €
- Revenu disponible par UTH = 19 506 €

Investissements à la création de l'EARL en 2001 : 220 000 €

- › Emprunts : 205 000 € (notamment pour la construction d'une stabu)
- › Aides à l'installation : 15 000 €



Les aides à la conversion bio (CAB) : Ce sont des aides directes issues du second pilier de la PAC (depuis 2015) qui peuvent se superposer avec les MAEC :

- Elles sont délivrées selon le type de culture, par hectare et par an **pendant 5 ans.** Elles sont payées avec le même retard que les aides PAC : 1 à 2 ans de délai.
- En Occitanie elles sont **plafonnées à 15 000€/an** (et par associé en Gaec).

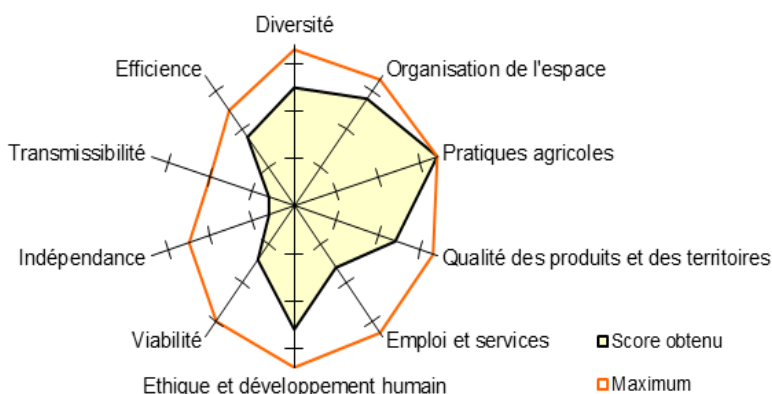
Les aides au maintien (MAB) sont soumises à des critères de priorisation selon les Régions.

- › Il existe aussi le **Crédit d'impôt à la bio**, plafonné, pour ceux recevant moins de 3500€ d'aides à l'AB/an.



Durabilité de la ferme (IDEA*)

* La méthode des indicateurs de durabilité des exploitations agricoles (IDEA) propose une approche globale de la durabilité des systèmes d'exploitations agricoles, en intégrant une échelle agro-écologique, socio-territoriale et économique. Elle permet d'apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés, les forces et les faiblesses de la ferme et identifier des voies d'amélioration vers plus de durabilité.



Positionnement global de la ferme sur différents critères techniques, environnementaux, territoriaux, sociaux et économiques - Diagnostic IDEA

- Des charges financières encore élevées, une transmissibilité de la ferme difficile

Dépendance à une seule production (le lait) et un seul débouché

Faible valorisation des veaux

Une charge de travail élevée

+ Un éleveur curieux, innovant, qui se forme

Investissement dans structures collectives (CUMA, Mutuelle,...)

Des surfaces suffisantes pour assurer une majorité de l'alimentation

Diversité d'espèces semées

Diversité d'assolement qui privilégie l'herbe et les méteils

Quelques piste de réflexion :

- Améliorer la gestion des pathologies mammaires via la prévention
- Optimiser le pâturage
- S'orienter vers des débouchés en bio pour les réformes et les veaux

Pour plus d'informations ou toute remarque, vous pouvez contacter :

BIO 46 – 430 Av. Jean Jaurès 46000 CAHORS.

Tel : 05 65 30 53 09



Syndicat mixte Célé - Lot médian (ancien Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé) - Maison des services publics - 35 allée Victor Hugo - 46 100 Figeac

Tél. accueil : 05 65 11 47 65 - www.celelotmedian.com